# DESCRIPTION

## D'OBJETS D'ART

## ATTRIBUÉS AUX CELTES,

TROUVÉS

DANS LA COMMUNE DE CHEVENON,

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE,

par

Auguste Grasset,

Inspecteur des monumens historiques du département de la Nièvre, Membre correspondant de la Société royale des Antiquaires de France, Membre de l'Institut historique, de la Société géologique de France, de la Société libre des Beaux-Arts de Paris, de la Société des Sciences naturelles de France, etc.

NEVERS,

IMPRIMERIE DE N. DUCLOS.

1836.

WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

# ARCHÉOLOGIE.

## OBJETS D'ARTS
## ATTRIBUÉS AUX CELTES.

Extrait de l'Echo de la Nièvre,

DU 21 JANVIER 1836.

Le centre de la France, sans être aussi riche en antiquités que les provinces de l'Ouest, possède cependant des trésors archéologiques, dignes de l'attention de l'antiquaire. Le Nivernais en réunit de bien des âges; et des vestiges des occupations gauloises et romaines se rencontrent assez souvent pour faire espérer des recherches fructueuses.

La trouvaille d'objets celtiques, faite à la fin de juillet 1835 (1), dans la commune de Cheve-

(1) Je n'ai appris cette trouvaille que très-récemment.

non, arrondissement de Nevers, est assez importante pour obtenir de la publicité. Elle consistait en *haches, portion de moule à hache, feuilles de gui, fragmens de lames d'épée* et de *bracelets ciselés*. Ces objets en bronze sont presque tous recouverts d'une couche de *patine*.

Bien qu'on fasse communément de semblables découvertes, la science a besoin que toutes soient connues. L'histoire réclame cette publicité ; car ces débris de la haute antiquité, enfouis dans le sol Nivernais, ne soulèvent-ils pas de nombreuses questions qui demanderaient un développement, tâche réservée à une plume savante et judicieuse (1). Je me bornerai donc à raconter fidèlement les faits qui parviennent à ma connaissance, et me paraissent mériter de l'intérêt.

En ce qui concerne les monumens, l'archéologie est une science positive ; mais elle cesse de l'être pour ce qui est relatif à l'art des différentes époques de civilisation, dont la tradition laisse encore tant à connaître.

Les monumens des différens peuples de la Gaule, monumens qui ont pu braver un temps presqu'incommensurable, donnent aujourd'hui une idée de la rudesse et de la simplicité avec

(1) M. Dupin aîné doit doter prochainement son pays d'une histoire du Nivernais.

lesquelles ils étaient construits. Les objets d'art de ces peuples se ressentaient, dans leur confection, de cette rudesse et de cette simplicité remarquables dans les poignards, les couteaux, les pointes de flèche, les haches, les marteaux, les pierres de fronde que les Celtes faisaient en silex et en pierres de diverse nature, et dans les pointes en os dont ils armaient leurs javelots.

Les haches en pierre, qu'on découvre dans les lieux où les Gaulois ont séjourné, ressemblent ordinairement à des coins de forme pyramidale, terminés d'un côté par une pointe plus ou moins émoussée, et de l'autre par un tranchant acéré (1). Ces haches étaient vraisemblablement engagées au bout de bâtons fendus, auxquels des ligatures les assujétissaient. Peut-être aussi se tenaient-elles dans la main pendant le combat.

Il est supposable que les armes en pierre sont d'une époque plus reculée que celles en bronze.

(1) Quand on compare les haches et les flèches gauloises avec celles qui ont été trouvées chez quelques peuplades sauvages de l'Amérique, de la Nouvelle-Hollande, de la Nouvelle-Zélande, etc.; on est frappé de leur parité. Ce sont les mêmes formes, souvent la même matière. Cette observation prouve bien que, dans toutes les parties de l'univers, les arts ont eu un berceau semblable; dans toutes les inventions et leur perfectionnement, le genre humain n'a suivi qu'une seule voie, celle qui est indiquée par la nature. *Note de* M. DE CAUMONT.

Néanmoins, il ne faudrait pas en conclure que les premières aient été abandonnées pour ne se servir que des dernières, le métal, qui les composait, n'ayant pas été assez commun pour remplacer exclusivement l'emploi de la pierre. En se rappelant que des haches des deux espèces ont été trouvées réunies dans les mêmes localités, il est plutôt croyable que les armes en silex sont restées en usage en même temps que celles en bronze.

Dans la fabrication de leurs armes et de leurs ustensiles, les Celtes employaient le cuivre de préférence au fer, sans doute à cause de la plus grande fusibilité de ce premier métal; d'où vient que les objets en fer de ce peuple se rencontrent plus rarement.

Grâce à la généreuse obligeance de M. Lebasteur, ingénieur des ponts et chaussées, mon musée vient d'être enrichi de deux *haches* métalliques, faisant partie de la trouvaille que j'ai citée. Cet ami des sciences et des arts a bien voulu m'en faire don, en me transmettant des renseignemens sur cette intéressante découverte archéologique. C'est avec plaisir que je lui en exprime publiquement mes sentimens de reconnaissance.

Ces haches celtiques, presque de même dimension, étaient contenues dans une espèce de

poterie (1) d'une forme et d'un travail grossiers, dont les fragmens n'ont malheureusement pas été conservés. Elles ont 6 pouces de long, et leur tige renflée à peu près à la moitié de sa longueur, diminue ensuite aux extrémités. La partie antérieure de chaque instrument est évidée des deux côtés, sur le plat de la tige, jusqu'au renflement. C'est à ce dernier point que le vide menagé a le plus de profondeur. A l'extrémité de l'autre partie, la forme de hache se prononce près du tranchant. Il est probable qu'un manche en bois recourbé, figurant un 7, et fendu à la branche la plus courte, était destiné à recevoir le bout de l'instrument opposé au tranchant, et à s'emboiter dans les vides. Le manche et la hache devaient ensuite être assujettis ensemble par des ligatures. (*V. fig.* 1re.) (2).

M. Vigoureux, ingénieur en chef des ponts et chaussées, possesseur du plus grand nombre de ces objets, a eu la complaisance de me communiquer la portion d'un *moule à hache*, provenant de cette même découverte. Il m'a été facile de reconnaître que ce moule n'avait pas servi à la fabrication de mes deux haches, attendu qu'une

(1) Huit haches, de forme semblable et de plusieurs grandeurs, ont été trouvées dans cette poterie.

(2) Ces dessins sont dus à l'obligeance et à l'habile crayon de mon honorable ami M. le commandant Barat.

rainure, placée sur l'un des côtés, et au milieu de l'arme, figure l'anse que chaque instrument devait avoir, et dont l'absence existe sur les haches que m'a données M. Lebasteur, et sur toutes les autres venant de la même fouille. Cette portion de moule en bronze, a près de 8 pouces de longueur. Sa largeur aux extrémités est de 2 pouces 3 lignes, et d'une dimension un peu moindre au centre. Des points saillans et creux sur les tranches intérieures, et un cordon en saillie à la base du moule, assuraient le maintien des deux pièces réunies. A l'extérieur, la partie inférieure est ornée de nervures en X, et la partie supérieure où est pratiqué l'évasement destiné à l'introduction du métal fondu, a des renflemens qui indiquent les excavations intérieures du moule. A l'exception de l'anse, les armes coulées dans ce moule, auraient été semblables à celles que je viens de décrire. (*V. fig.* 2 *et* 3.)

Du reste, les haches en métal, qu'on déterre assez fréquemment en France et en Angleterre, varient beaucoup dans leurs formes. Les unes sont creuses, les autres ressemblent à des coins, et les unes et les autres ont quelquefois une anse ou un anneau, et des moulures. Après leur fabrication, il est présumable que ces instrumens recevaient un poli qui leur donnait un éclat brillant; car le métal présente à sa cassure la couleur de l'or.

On n'a point d'opinion fixe sur la destination des haches en pierre et en bronze. Tout porte à croire que les Celtes s'en servaient à plusieurs usages, et que, suivant les circonstances, elles étaient employées à la guerre, aux sacrifices et aux besoins domestiques.

Les *feuilles de gui* métalliques, aussi trouvées dans la poterie, peuvent faire présumer que les haches ci-dessus décrites, appartenaient aux druides, cette plante étant en vénération chez les Celtes. D'après Pline, dans la cérémonie où l'on cueillait avec pompe le *gui de chêne*, un druide, vêtu de blanc, montait sur l'arbre portant cette plante sacrée, et coupait avec une faucille d'or le gui, qui était recueilli sur une nappe blanche. On le distribuait ensuite aux assistans, et un sacrifice terminait la cérémonie.

Les Celtes, étant passés sous la domination romaine, comme nation vaincue, ont reçu la civilisation, les mœurs et les coutumes de ce peuple conquérant, sans peut-être abandonner immédiatement leurs anciens usages. Aussi pourrait-on croire que ces haches ne seraient pas antérieures à l'établissement des colonies romaines dans les Gaules. S'il en était ainsi, ces instrumens devraient être classés parmi les antiquités Gallo-romaines.

Dans tous les cas, il ne doit pas être passé sous silence que ces débris d'origine celtique,

ont été trouvés sur le territoire de la commune de Chevenon (Nièvre), lors des terrassemens du canal latéral à la Loire, à une petite distance de ce fleuve, et près du domaine de l'*Atelier*, appartenant à M. le V^te^ DE BOUILLÉ; que cette réunion d'objets celtiques paraît constater qu'en ce lieu il a existé un atelier de fabrication d'armes gauloises (1), dont la trace semble s'être conservée jusqu'à nos jours dans les noms des domaines qui l'avoisinent, le *haut* et le *petit atelier*.

N'y aurait-il pas un rapprochement à faire à ce sujet, en voyant qu'aujourd'hui, après l'expiration de bien des siècles, on a créé, il y a quelques années, sur l'autre rive de la Loire, à un quart de lieue de l'endroit où était enfouie la poterie renfermant ces divers objets d'art en bronze et de fabrique celtique, un immense atelier (*les usines d'Imphy*), dans lequel le cuivre prend toutes les formes, dans lequel l'industrie déploie toutes ses ressources pour le mettre en œuvre et le faire servir à mille usages nouveaux que l'art moderne a inventés, tandis que les Gaulois n'employaient, pour ainsi dire, ce métal que pour fabriquer des armes? Que faut-il penser de ce singulier rapprochement? Il offre

(1) Cette assertion est appuyée par le métal brut, divisé en petits morceaux, que contenait la poterie.

du moins un puissant attrait , une source d'émotions profondes dans la comparaison des produits de l'art de générations qui ne sont plus, avec les produits de l'industrie actuelle.

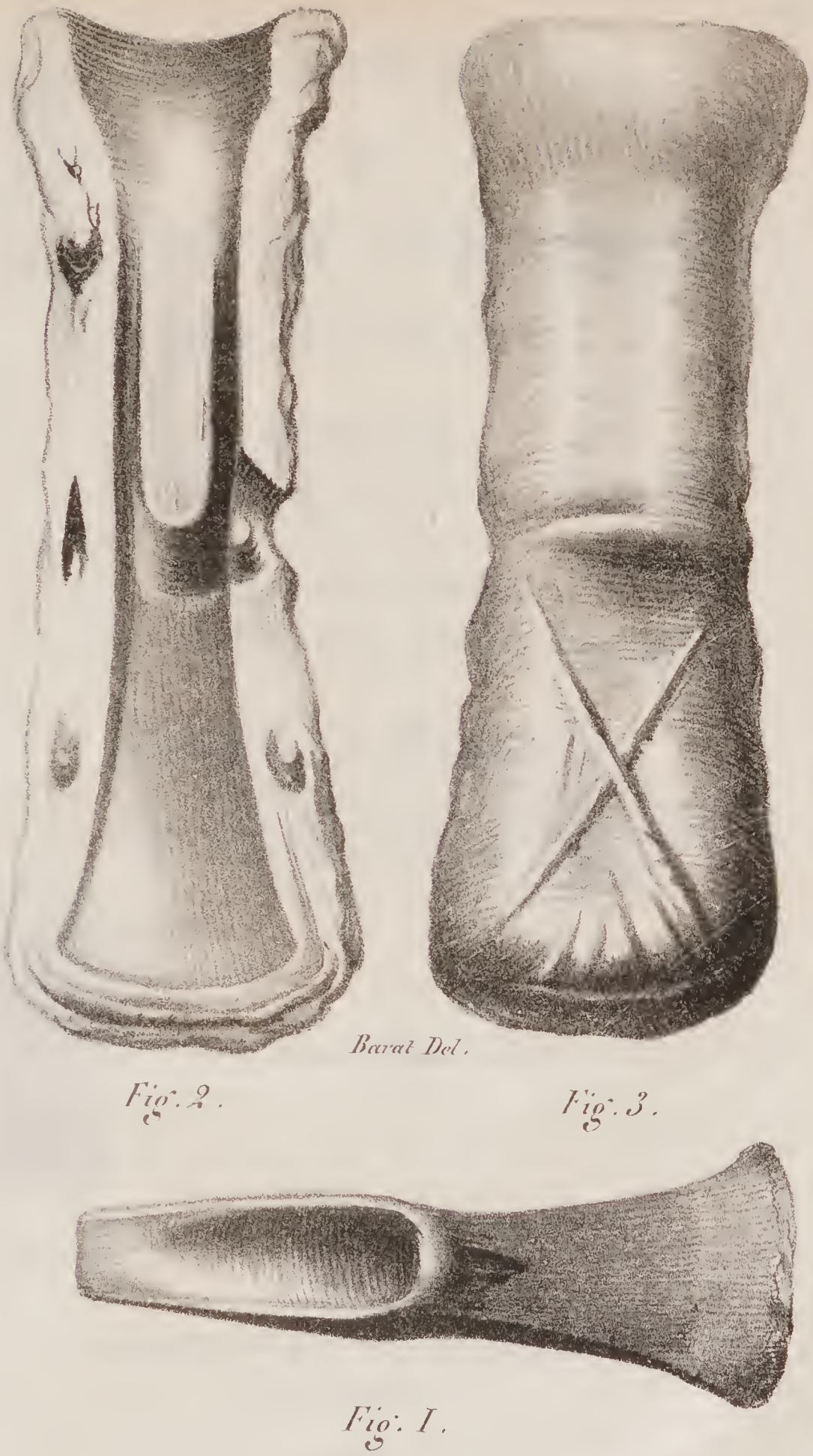

Barat Del.

Fig. 2. Fig. 3.

Fig. I.

*Ces Dessins sont réduits à la moitié de la grandeur de chaque objet.*

Revers. Lith. de E. Bussière.